

Informations du Conseil communal

Séance du 12 juin 2012

Travaux publics

Le Conseil a pris connaissance de la démission de M. René-Pierre Mayor au service de déblaiement des neiges qui a été remercié pour son activité.

Chambre pupillaire

Le Conseil a pris connaissance du rapport d'inspection de l'année 2011 concernant l'activité de la Chambre pupillaire et remercie tous les membres pour leur activité.

Commission de la communication

Le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance de la commission de communication du 04 avril 2012.

Logo communaux :

Seul 2 logos officiels doivent être utilisés, le noir-blanc pour la correspondance et celui en couleur marqué Icogne en haut pour la communication.



Le logo en couleur sera disponible sur le site de la Commune.

Commission du développement durable

Le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance de la commission du développement durable du 29 mai 2012 ainsi que du fascicule qui sera distribué à tous les ménages.

Bureau des étrangers

Le Conseil a pris connaissance des comptes 2011 du bureau des étrangers qui bouclent avec une perte de Chf. 201'299.59 et les approuve tels que présentés. La part forfaitaire d'Icogne est de Chf. 7'000.—.

Conservatoire cantonal de musique – Subvention

Le Conseil décide de maintenir la subvention communale de Chf. 100.— par année et par enfant domicilié sur le territoire de la Commune d'Icogne.

Gravière des moulins

Le Conseil a pris connaissance des offres des bureaux Charly Berthod et Nivalp et décide d'adjuger les travaux d'ingénieur au bureau Nivalp et les travaux de géologie au bureau Charly Berthod.

Administration communale

Icogne, le 18 juin 2012